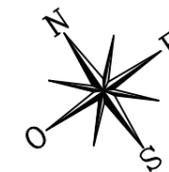


HALL E
APPARTEMENT DE 4 PIECES
n° E31 au 3ème étage

ENTREE	10,79	m²
SEJOUR	30,37	m²
CUISINE	7,38	m²
CHAMBRE 1	11,74	m²
CHAMBRE 2	10,14	m²
CHAMBRE 3	10,74	m²
SALLE DE BAINS	3,19	m²
SALLE D'EAU	5,54	m²
WC	1,18	m²
SURFACE TOTALE HABITABLE	91,07	m²
TERRASSE	7,66	m²
SURFACE TOTALE HABITABLE ET ANNEXE	98,73	m²

LEGENDE

Prise RJ 45	Sèche Serviette
Allège Vitrée	Radiateur
Volet Roulant	Réfrigérateur
Garde-corps	Lave Vaisselle
Soffite / faux plafond	Lave Linge
Esp techn. elect. du lgt	Cuisson
Placard	Retombée de poutre
Volet battant	Eaux pluviales



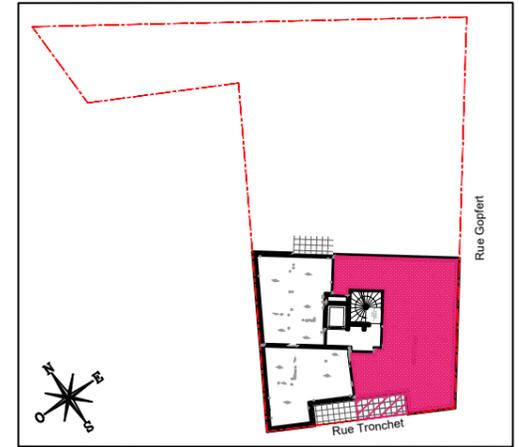
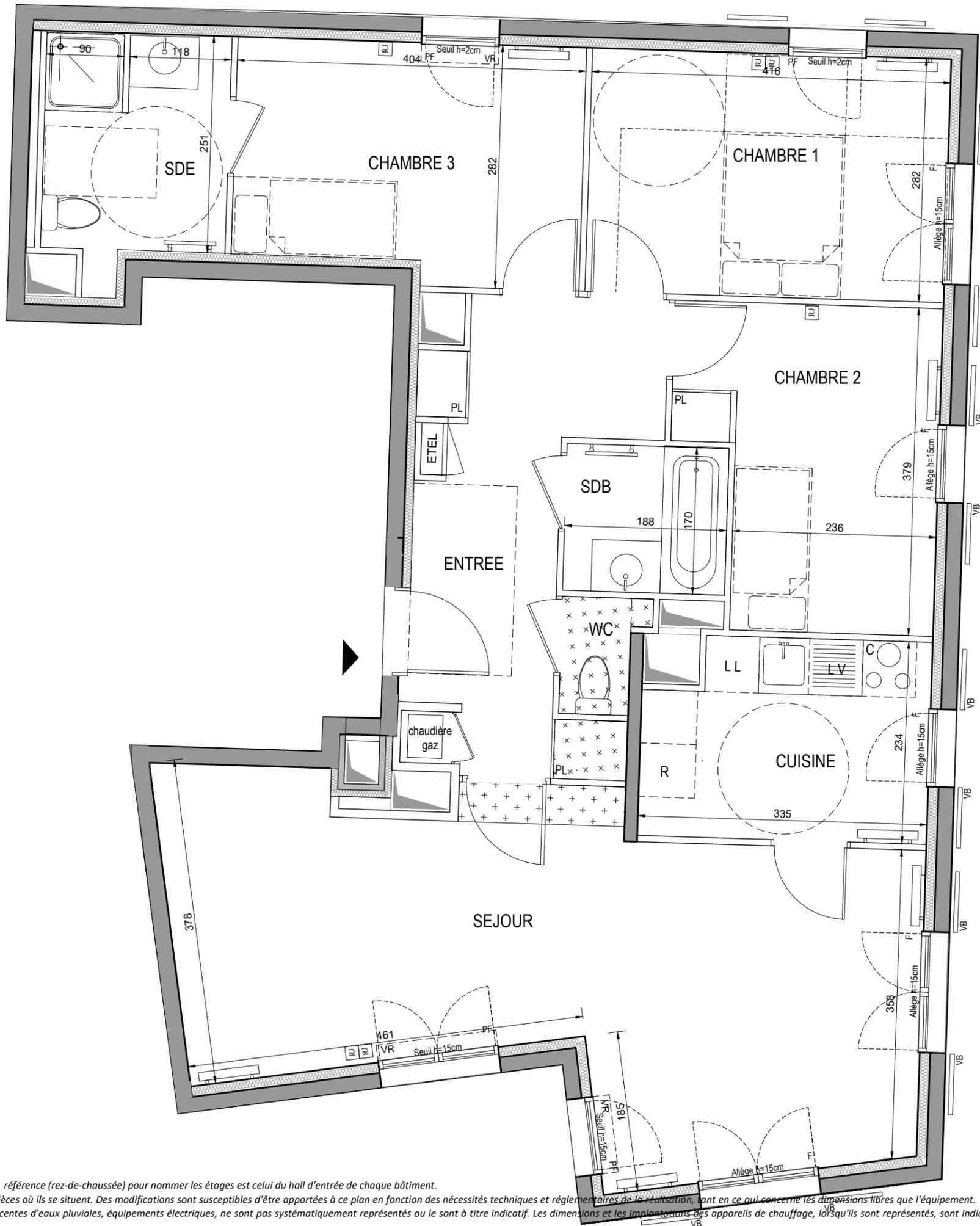
Nota 1: Compte tenu de la déclivité de la rue Tronchet, le niveau de référence (rez-de-chaussée) pour nommer les étages est celui du hall d'entrée de chaque bâtiment.

Nota 2 : Les surfaces des placards sont comprises dans celles des pièces où ils se situent. Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques et réglementaires de la réalisation, tant en ce qui concerne les dimensions libres que l'équipement. Les soffites, faux-plafonds, retombées, gaines techniques, canalisations, trappes de visite, descentes d'eaux pluviales, équipements électriques, ne sont pas systématiquement représentés ou le sont à titre indicatif. Les dimensions et les implantations des appareils de chauffage, lorsqu'ils sont représentés, sont indicatifs et seront soumis à la conformité de l'étude thermique.

Indice C JANVIER 2021

Echelle : 1/75ème

HUBERT GODET ARCHITECTES



HALL E
APPARTEMENT DE 4 PIECES
n° E31 au 3ème étage

LEGENDE		
RJ	Prise RJ 45	Sèche Serviette
AV	Allège Vitrée	Radiateur
VR	Volet Roulant	Réfrigérateur
GC	Garde-corps	Lave Vaisselle
Soffite / faux plafond		Lave Linge
ETEL	Esp techn. elect. du lgt	Cuisson
PL	Placard	Retombée de poutre
VB	Volet battant	Eaux pluviales

Indice C JANVIER 2021
Echelle : 1/50ème

HUBERT GODET ARCHITECTES

Nota 1: Compte tenu de la déclivité de la rue Tronchet, le niveau de référence (rez-de-chaussée) pour nommer les étages est celui du hall d'entrée de chaque bâtiment.
Nota 2: Les surfaces des placards sont comprises dans celles des pièces où ils se situent. Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques et réglementaires de la réalisation, tant en ce qui concerne les dimensions libres que l'équipement. Les soffites, faux-plafonds, retombées, gaines techniques, canalisations, trappes de visite, descentes d'eaux pluviales, équipements électriques, ne sont pas systématiquement représentés ou le sont à titre indicatif. Les dimensions et les implantations des appareils de chauffage, lorsqu'ils sont représentés, sont indicatifs et seront soumis à la conformité de l'étude thermique.